

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
194<sup>e</sup> année  
22 février 2018  
n° 7 / 7764<sup>e</sup>  
pages 345 à 408



## CHRONIQUE / Procédure civile

La réforme de la procédure civile : un chantier de démolition ?  
> Claude Brenner

361

## ÉDITORIAL

345 L'Union européenne n'existe pas, *Michel Vivant*

## ACTUALITÉS

- 348 Moteur de recherche Google (déréférencement) : mise en balance des intérêts en présence
- 349 Responsabilité de la SNCF et de la RATP (accident)
- 351 Terrorisme (assignation à résidence) : inconstitutionnalité partielle du régime
- 357 Procréation médicalement assistée : portée du refus opposé à un couple de femmes mariées

## POINT DE VUE

359 La France face à la GPA : « cachez ce ventre que je ne saurais voir »,  
*Pascale Salvage-Gerest et Janice Peyré*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 366 **Chronique** : Critique de la reconnaissance du préjudice moral des personnes morales, *Mathias Houssin*
- 371 **Panorama** : Droit des contrats, *Mustapha Mekki*
- 386 **Notes** : Nouveau préjudice moral pour l'enfant conçu au jour du décès accidentel de son père,  
*note sous Civ. 2<sup>e</sup>, 14 déc. 2017, Mireille Bacache*
- 392 Cautionnement : du formalisme au principe de proportion, de Charybde en Scylla,  
*note sous Com. 15 nov. 2017, Marie-Pierre Dumont-Lefrand*
- 399 Âgé de cinq ans et déjà verbalisé pour stationnement irrégulier !,  
*note sous Crim. 14 nov. 2017, Marthe Bouchet*
- 403 PACS et tutelle : l'objet de l'autorisation judiciaire,  
*note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 15 nov. 2017, Gilles Raoul-Cormeil*

## ENTRETIEN

408 Béatrice Parance - Perturbateurs endocriniens :  
le besoin d'un nouvel engagement !

DALLOZ



Version numérique incluse\*



321807



31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
PHILIPPE DÉROCHE

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,  
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

## DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

Bénédicte FAUVAUQUE-COSSON

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas LEFORT (5356)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 590 € HT (602,39 € TTC)

Étranger: 656 € HT

Prix au numéro: 26,55 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Février 2018

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut



Origine du papier: Portugal

Taux de fibres recyclées: 0 %

Certification PEFC™

Indice Eutrophisation: 0,08 kg/t



## ÉDITORIAL

Michel Vivant

345

L'Union européenne n'existe pas



## ACTUALITÉS

348

### DROIT DES AFFAIRES

#### Commerce électronique

Moteur de recherche Google (déréférencement): mise en balance des intérêts en présence, *Civ. 1<sup>re</sup>, 14 févr. 2018*

Géolocalisation (avant la loi de 2014):

violation du droit au respect de la vie privée, *CEDH 8 févr. 2018*

Sonorisation de lieux ou de véhicules: non-renvoi d'une QPC, *Crim. 6 févr. 2018*

349

### DROIT CIVIL

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Responsabilité de la SNCF (accident):

fait du tiers constitutif de force majeure, *Civ. 2<sup>e</sup>, 8 févr. 2018*

Responsabilité de la RATP (accident): preuve d'un événement de force majeure, *Civ. 2<sup>e</sup>, 8 févr. 2018*

Victime d'actes de terrorisme: contestation de la qualité par le FGTI, *Civ. 2<sup>e</sup>, 8 févr. 2018*

Responsabilité du notaire: vente amiable d'un immeuble hypothéqué, *Civ. 3<sup>e</sup>, 8 févr. 2018*

#### Famille-Personne-Succession

Divorce (prestation compensatoire): date d'exigibilité des intérêts, *Civ. 1<sup>re</sup>, 7 févr. 2018*

Partage (erreur): évaluation erronée des biens à partager, *Civ. 1<sup>re</sup>, 7 févr. 2018*

354

### DROIT PUBLIC

#### Droit administratif

Étranger (« Dublin III »): légalité d'une rétention administrative, *Civ. 1<sup>re</sup>, 7 févr. 2018*

Étranger (entrée irrégulière): placement en garde à vue, *Civ. 1<sup>re</sup>, 7 févr. 2018*

Étranger (placement en retenue): délai de notification des droits, *Civ. 1<sup>re</sup>, 7 févr. 2018*

#### Fiscalité

Comptes à l'étranger (déclaration): inconstitutionnalité partielle du régime, *Cons. const., 16 févr. 2018*

#### Santé publique

Procréation médicalement assistée: portée du refus opposé à un couple de femmes mariées, *CEDH 8 févr. 2018*

351

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Droit pénal

Terrorisme (assignation à résidence): inconstitutionnalité partielle du régime, *Cons. const., 16 févr. 2018*

#### Presse et communication

Diffamation: irrecevabilité d'une action par un État, *Crim. 6 févr. 2018*

#### Procédure pénale

Réquisitions auprès d'opérateurs téléphoniques: contestation de la régularité, *Crim. 6 févr. 2018*

358

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Sécurité sociale

Assurance maladie (indemnités journalières): qualification et portée de la restitution, *Cass., avis, 7 févr. 2018*

358

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Profession juridique et judiciaire

Avocat (honoraires): paiement après service rendu, *Civ. 2<sup>e</sup>, 8 févr. 2018*

DROIT CIVIL



## POINT DE VUE

- 359 La France face à la GPA : « cachez ce ventre que je ne saurais voir » par Pascale Salvage-Gerest et Janice Peyré



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUES

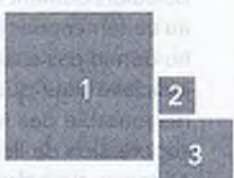
- 361 La réforme de la procédure civile : un chantier de démolition ? par Claude Brenner
- 366 Critique de la reconnaissance du préjudice moral des personnes morales par Mathias Houssin

### PANORAMA

- 371 Droit des contrats décembre 2016 - janvier 2018 par Mustapha Mekki

### NOTES

- 386 Nouveau préjudice moral pour l'enfant conçu au jour du décès accidentel de son père, note sous Civ. 2<sup>e</sup>, 14 déc. 2017 par Mireille Bacache
- 392 Cautionnement : du formalisme au principe de proportion, de Charybde en Scylla, note sous Com. 15 nov. 2017 par Marie-Pierre Dumont-Lefrand
- 399 Âgé de cinq ans et déjà verbalisé pour stationnement irrégulier!, note sous Crim. 14 nov. 2017 par Marthe Bouchet
- 403 PACS et tutelle : l'objet de l'autorisation judiciaire, note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 15 nov. 2017 par Gilles Raoul-Cormeil



## ENTRETIEN

- 408 Béatrice Parance - Perturbateurs endocriniens : le besoin d'un nouvel engagement!



**\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

**Retrouvez également votre revue numérique sur [Dalloz-Revues.fr](http://Dalloz-Revues.fr)**

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard ([a.lienhard@dalloz.fr](mailto:a.lienhard@dalloz.fr)), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise. Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).